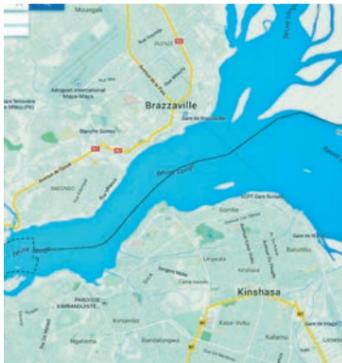


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4488 MERCREDI 19 AVRIL 2023

DÉVELOPPEMENT

Kinshasa en voie de réindustrialisation depuis la périphérie

Des grands espaces viabilisés continuent d'être aménagés dans l'Est de la ville-province, plus précisément dans les communes à vocation industrielle de Maluku et N'Sele. À l'occasion de son huitième anniversaire, l'Agence des zones économiques spéciales a dressé un état des lieux plutôt positifs des projets en cours d'exécution.

Page 2



L'enseigne de la ZES pilote de Maluku

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Guy Loando Mboyo s'engage à protéger les parcs nationaux contre l'exploitation illégale des minerais



Une vue du parc national de Virunga

Le ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire a pris des mesures concrètes afin de protéger les parcs nationaux qui sont des joyaux naturels cruciaux pour la biodiversité et la survie des communautés locales. Guy Loando a réaffirmé son engagement à lutter contre l'exploitation illégale des minerais dans les parcs nationaux.

Page 3

FESTIVAL ME YA BE

Une programmation spéciale tout public en pleine cité



Jacques Bana yanga annonçant la programmation générale à Ntongo elamu/Adiac

Le centre culturel Ntongo elamu organisera des ciné-forums du 23 au 27 avril, et des prestations de rue à Kinshasa et à Matadi, au Kongo central. Ces prestations visent à créer

plus de proximité avec la population en ramenant la danse contemporaine dans son cadre de vie pour qu'elle ne lui soit plus étrangère.

Page 4

RESSOURCES NATURELLES

Présentation du rapport trimestriel de Barrick Corporation à la ministre des Mines

Le rapport d'activités du premier trimestre de l'année 2023 de Barrick Gold Corporation ainsi que ses perspectives pour les trimestres restants ont été présentés récemment à la pa-

trone des mines, Antoinette N'Samba Kalam-bayi. Cette dernière n'a pas manqué de donner quelques conseils et orientations pour plus d'amélioration.

Page 3



La ministre e Mines avec la délégation de Barrick corporation

ÉDITORIAL

Ambition

L'ambition d'un citoyen d'accéder à la magistrature suprême par des voies démocratiques est tout à fait légitime et positive dès qu'il se préoccupe du développement de son pays. Mais est-ce toujours le cas ? Hélas non !

Au cours de sa sortie officielle le 13 avril, à Brazzaville, la plateforme politique « Alliance pour l'alternance démocratique 2026 », qui se réclame de l'opposition, a donné rendez-vous au peuple et a exprimé sa volonté de conduire les destinées du Congo en 2026. Une déclaration parmi tant d'autres qui ne manquent pas de lasser les citoyens congolais!

En effet, les trois partis qui composent cette coalition politique n'ont malheureusement pas d'ancrage national. Leurs leaders ne sont connus que dans leurs fiefs ; à la limite à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ce n'est guère suffisant... Au lieu de disperser ses forces, l'opposition devrait au contraire consolider ses groupements existants.

La règle du jeu est connue: lorsqu'une formation politique s'engage dans la conquête du pouvoir, elle doit mesurer sa popularité par sa puissance d'immersion dans les douze départements. Même si arithmétiquement les deux principales villes concentrent à elles seules la moitié de la population congolaise.

L'accession à la fonction présidentielle exige d'avoir une vision large et non de se convaincre dans un prisme renvoyé par quelques militants enthousiastes qui meublent les rassemblements publics. C'est pourquoi, les partis politiques ont intérêt à mieux s'organiser pour installer leurs structures intermédiaires et de base dans tous les chefs-lieux des départements et districts comme l'exige la loi.

Le Courrier de Kinshasa

DÉVELOPPEMENT

Kinshasa en voie de réindustrialisation depuis la périphérie

Des grands espaces viabilisés continuent d'être aménagés dans l'Est de la ville-province, plus précisément les communes à vocation industrielle de Maluku et N'Sele. A l'occasion de son huitième anniversaire, l'Agence des zones économiques spéciales (Azes) a dressé un état des lieux plutôt positifs des projets en cours d'exécution. Selon le programme officiel, tout concourt au lancement des premiers produits issus de la zone économique de Maluku dès le mois de juin.

De N'Sele et de Maluku, deux communes industrielles, la plupart des Kinois gardent encore l'image de vastes étendues de terres en état d'abandon. Pourtant, au cours des dernières années, plusieurs projets ont été lancés dans le cadre de la relance de l'industrialisation de toute cette partie périphérique de la ville. En ordre d'importance, il y a d'abord la zone économique spéciale de Maluku, avec ses 800 hectares qui sont en train d'être viabilisées. « L'Azes est en train de viabiliser un grand espace pour la relance de l'industrialisation à Maluku », a expliqué son directeur général, Auguy Bolanda. Dans cette zone de 885 hectares exactement, il est question d'accueillir une quinzaine d'entreprises et de créer plus de 7 500 emplois.

Le projet de la zone économique spéciale de Maluku n'est plus au stade des études de faisabilité. Au contraire, les activités ont démarré depuis les années 2017. Facilitatrice de l'industrialisation en Ré-

publique démocratique du Congo, l'Azes a fait le point de la situation à l'occasion de la célébration de sa huitième année d'existence. Dans cette zone située dans l'une des communes les plus énigmatiques de la ville de Kinshasa, représentant à elle-seule près de trois fois la taille des vingt-trois autres communes de la ville réunies, il y a déjà les premiers opérateurs économiques qui ont posé leurs valises. « La société FGCD s'occupe des travaux de la voirie, la société Sapphire Ceramics va produire des carreaux et des faïences, la société Varun Beverages Pepsi est en train de s'installer; ainsi que les sociétés TKM Tibert et Unic production qui prennent leurs marques », indique-t-on. Par ailleurs, sur cette liste de l'Azes, il faut citer également la présence des bureaux de la douane, de l'Office congolais de contrôle et de la police. « Si nous considérons le programme, les premiers produits issus de la zone économique spéciale de Maluku seront livrés au

mois de juin 2023 », fait-on savoir.

Au-delà de Maluku et même de N'Sele, avec le lancement des travaux d'aménagement d'une zone de plus de 500 hectares dès la seconde moitié de 2023, l'Azes porte de nombreux autres projets à travers le pays. Les zones économiques spéciales doivent voir le jour à Lubumbashi, au Tanganyika, au Lualaba et au Kongo central. Profitant du cadre d'échange avec la presse, l'Azes clarifie aussi une zone d'ombre. Face aux critiques récurrentes sur une éventuelle tendance à privilégier des investissements étrangers, la direction générale de l'agence parle d'un problème de confiance. « On trouve beaucoup plus d'entreprises étrangères dans les zones économiques spéciales, c'est parce que les entreprises congolaises ne les faisaient pas confiance. Mais qu'à cela ne tienne, les entreprises congolaises peuvent intervenir dans la sous-traitance », a-t-on appris.

Laurent Essolomwa

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINES

Barrick Gold Corporation présente son rapport à la ministre de tutelle

Mines: La délégation de Barrick Gold Corporation, conduite par son directeur général, Cyrille Mutombo, a présenté récemment à la patronne des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, le rapport d'activités du premier trimestre 2023 et les perspectives pour les trimestres restants.

Le bilan du premier trimestre des activités de Barrick Golden Corporation, a indiqué Cyrille Mutombo, est largement positif. « Nous sommes venus faire rapport de nos activités et principalement des opérations de Kibali à notre autorité de tutelle. C'est le rapport du premier trimestre de l'année 2023.

Nous avons aussi évoqué le niveau d'avancement de nos opérations », a-t-il expliqué. Satisfaite de ce rapport, Antoinette N'Samba Kalambayi n'a pas manqué de donner quelques orientations pour plus d'amélioration. « Madame la ministre n'a pas manqué de nous donner des orientations, des



La ministre e Mines avec la délégation de Barrick corporation

« Madame la ministre n'a pas manqué de nous donner des orientations, des conseils pour voir dans quelle mesure nous pouvons améliorer. C'est un secteur qu'elle maîtrise très bien »

conseils pour voir dans quelle mesure nous pouvons améliorer. C'est un secteur qu'elle maîtrise très bien », a ajouté Cyrille Mutombo. Il a révélé qu'à ce jour, au

sujet de la dotation de 0,3 % minimum du chiffre d'affaires des compagnies minières, les communautés locales ont validé des projets d'intérêt communautaire, présentés

et adoptés de commun accord par l'organisme spécialisé et le ministère. Ils seront exécutés à hauteur de 13,7 millions de dollars américains.

Blandine Lusimana

EXPLOITATION ILLÉGALE DES MINÉRAIS

Guy Loando Mboyo s'engage à protéger les parcs nationaux

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a pris des mesures concrètes pour protéger les parcs nationaux de la République démocratique du Congo qui sont des bijoux naturels cruciaux pour la biodiversité et la survie des communautés locales.

Le ministère de l'Aménagement du territoire joue un rôle clé dans la préservation de l'environnement et la promotion d'un développement durable. Il est donc essentiel pour le pays de maîtriser son espace afin de protéger ses ressources naturelles et de garantir un avenir durable pour ses citoyens.

Le ministère de l'Aménagement du territoire joue un rôle clé dans la préservation de l'environnement et la promotion d'un développement



Me Guy Loando Mboyo s'entretenant avec le directeur général de l'ICCN

« Je suis rassuré qu'on va travailler la main dans la main pour que nous puissions bien conserver nos parcs. Le meilleur est devant nous, surtout avec l'assurance du ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire »

durable. Il est donc essentiel pour le pays de maîtriser son espace afin de protéger ses ressources naturelles et de garantir un avenir durable pour ses citoyens.

Au cours de sa rencontre avec le directeur général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), Me Guy Loando Mboyo a réaffirmé son en-

gagement à lutter contre l'exploitation illégale des minerais dans les parcs nationaux. De ce fait, il a donné des orientations claires pour y parvenir.

Au sortir de l'audience, le directeur général de l'ICCN, Yves Ngangay Milan, a exprimé sa satisfaction quant à l'engagement du ministre d'Etat, soulignant que leur

collaboration contribuera efficacement à préserver les parcs nationaux.

« Je suis rassuré qu'on va travailler la main dans la main pour que nous puissions bien conserver nos parcs. Le meilleur est devant nous, surtout avec l'assurance du ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire », a-t-il déclaré.

Notons que la lutte contre l'exploitation illégale des minerais dans les parcs nationaux est une priorité pour le ministère de l'Aménagement du territoire. La loi sur l'aménagement du territoire, actuellement en débat au Parlement, contribuera efficacement à mettre fin à cette pratique illégale. Avec l'engagement ferme du ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire à protéger les parcs nationaux, la République démocratique du Congo pourra préserver sa richesse naturelle et garantir un avenir durable pour ses citoyens.

Blandine Lusimana

FESTIVAL ME YA BE

Une programmation spéciale tout public en pleine cité

Le centre culturel Ntongo elamu, à Bandal, organisera des ciné-forums tous les soirs du 23 au 27 avril, à partir de 19h00, et des prestations de rue à Kasa-Vubu et à Matadi débiteront dès 15h00 et prendront fin avant le coucher du soleil.

Bandal et Kasa-Vubu à Kinshasa ainsi que Nzanza à Matadi sont les trois communes qui accueilleront une partie de la programmation de la douzième édition du festival Me ya be. C'est ce qu'il ressort de la conférence de presse tenue le 16 avril à Ntongo elamu. Le quartier général de la compagnie Jacques Bana Yanga sera ouvert aux habitants et autres amateurs de danse pour des séances de ciné-forums du 23 au 27 avril. Trois réalisations congolaises et une norvégienne sont à l'affiche des rencontres autour de la pratique de la danse contemporaine. Il s'agit de Zéro, prévu la soirée du 23 avril, Espoir, programmé le 25 avril et Amour, le 26 avril ainsi que de Shadowland du réalisateur norvégien Kari Haas Schoning, le 24 avril. La dernière soirée, le 27 avril, sera réservée à des échanges divers entre tous les participants au festival, un moment de convivialité où est aussi prévu un partage d'expériences.

Cette programmation spéciale de Me ya be en cité, a

dit Jacques Bana Yanga au Courrier de Kinshasa, émane du souci de montrer aux Congolais le résultat du travail accompli lors des ateliers de danse. Car, a-t-il soutenu : « Notre public est fait des gens que nous côtoyons dans nos quartiers, mais qui n'ont pas l'opportunité de se rendre à l'Institut français, au Halle de la Gombe ou au Centre Wallonie-Bruxelles, par exemple ». Pour ce faire, a-t-il poursuivi, « nous avons voulu créer plus de proximité avec notre population, nos voisins de tous les jours, afin de lui faire connaître notre travail. C'est juste ramener dans notre milieu de vie la danse contemporaine pour qu'elle ne leur soit plus étrangère ». En effet, le chorégraphe-danseur souligne ici qu'il tient à mieux faire connaître cette forme de danse actuelle aux Kinois, estimant qu'elle n'est pas réservée à un public privilégié autre que celui de son environnement naturel qui partage



son quotidien.

Des prestations de rue

Ainsi, en dehors du centre culturel Ntongo elamu, à Bandal, le premier site où est prévu une programmation régulière pendant le festival, il y a également des prestations de rue. « À Kasa-Vubu, au niveau du terrain Bondo, les danseurs offriront un spectacle en extérieur, à ciel ouvert pour que tout le voisinage puisse y avoir accès. Nous tenons à faire profiter un maximum de personnes du spectacle qui s'invite dans ce quar-

Une vue des participants à la conférence de presse organisée à Ntongo elamu/Adiac tier », a-t-il dit. Le spectacle de plein air qui devrait se tenir le 27 avril à la lumière du jour est intitulé Embouteillage. L'aménagement de l'espace à partir de 14h00, une petite sensibilisation des riverains notamment, devrait permettre de lancer la prestation à 15h 00. L'on prévoit la fin du spectacle avant le déclin du soleil. Par ailleurs, d'autres prestations de rue sont signalées à Matadi, au Kongo central. « Nous avons pris l'option d'étendre Me ya be au-delà de Kinshasa, la capitale. Il y aura une production à Nzanza afin de permettre aux habitants de cette contrée d'assister à des spectacles de danse comme ils n'en n'ont pas encore vu, leur faire découvrir la danse contemporaine en live », a précisé Jacques Bana Yanga. L'on retient, d'ores et déjà, qu'une programmation sera organisée par l'Alliance française de Matadi, le 5 mai à 19h00. La compagnie Jacques Bana Yanga y présentera Cris, une pièce de danse qui réunit la République démocratique du Congo et la France

Nioni Masela

LIGUE 1 FRANCE

Chancel Mbemba nominé au Prix Marc-Vivien-Foé

Grâce à une saison exceptionnelle, Chancel Mbemba est nominé, avec onze autres Africains, au Prix Marc-Vivien-Foé récompensant le meilleur joueur africain de la saison en Ligue 1.

Le défenseur international congolais et capitaine des Léopards de la République démocratique du Congo, Chancel Mbemba Mangulu, fait partie des onze nominés pour le trophée Marc-Vivien-Foé. Le vainqueur de ce prix sera connu en mai prochain, après le dévoilement de son nom par France 24 et Radio France Internationale. Ce prix récompense le meilleur joueur africain de la saison en Ligue 1 française.

Cette nomination est déjà une reconnaissance des efforts fournis par Chancel Mbemba depuis son arrivée en début de saison à l'Olympique de Marseille (OM). L'ancien défenseur venu du FC MK de Kinshasa, passé par Anderlecht en Belgique, Newcastle en Angleterre et Porto au Portugal, est aujourd'hui un élément indispensable dans le dispositif tactique du coach croate, Igor Tudor, de l'OM. Chancel Mbemba est même cité comme l'un si ce n'est pas le meilleur défenseur de Ligue 1.

Il pourrait détrôner le capitaine de Lens, Seko Fofana, qui est, par ail-

leurs, candidat à sa propre succession au prix Marc-Vivien-Foé, étant lui aussi élément incontournable de l'effectif Sang et Or qui a effectué une saison de tonnerre en Ligue 1.

Mais comme chaque année, la concurrence sera forte avec dix autres joueurs nominés qui espèrent bien déposséder l'Ivoirien de sa couronne. Il s'agit de Yunis Abdelhamid (Reims), Mama Baldé (Troyes), Mohamed Camara (Monaco), Habib Diallo (Strasbourg), Seko Fofana (Lens), Achraf Hakimi (PSG), Chancel Mbemba (OM), Terem Moffi (Lorient/Nice), Marshall Munetsi (Reims), Hamari Traoré (Rennes) et Salis Abdul Samed (Lens).

Rappelons-le, le meneur de jeu congolais, Gaël Kakuta, avait remporté ce trophée il y a deux ans, après une saison 2020-2021 exceptionnelle avec Lens. Son coéquipier d'alors à Lens l'a donc succédé la saison suivante. Kakuta a quitté Lens pour revenir à Amiens où il fait une belle saison.

Martin Engimo



Chancel Mbemba, nominé pour le prix Marc-Vivien-Foé

GHANA

Le débordement djihadiste venu du Sahel redouté à travers le pays

Jusqu'à présent épargné par les violences directes imputées aux insurgés, à l'inverse du Togo, du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso qui n'arrive pas à contenir une insurrection djihadiste cherchant à en découdre avec Ouagadougou, Accra prend d'ores et déjà des mesures pour contrer les islamistes. Il a envoyé des renforts près de sa frontière Nord après une attaque ; ses autorités craignent une poussée terroriste venant du Sahel.

Les dirigeants ghanéens viennent notamment de dépêcher 1 000 soldats à Bawku, après qu'un officier de l'immigration a été tué et deux autres blessés dans une attaque près de la frontière avec le Burkina Faso. Même si le service d'immigration ghanéen n'a pas précisé les motivations de la récente agression, tout porte à croire que les djihadistes ont profité du conflit de chefferies communautaires qui fragilise cette région pour mener des assauts contre des Ghanéens. Selon un porte-parole du gouvernement ghanéen, Palgrave Boakye-Danquah, c'est au vu de l'intensification des menaces autour de la frontière entre le Ghana et le Burkina Faso qu'Accra a pris la résolution d'y dépêcher les soldats. « Nous continuons à surveiller la situation pour adapter notre stratégie si nécessaire », a-t-il

indiqué. Redoutant si l'attaque dénoncée avait une ramification djihadiste, Palgrave Boakye-Danquah a dit craindre que « la violence des extrémistes » de ce type ne vienne se mêler au conflit de chefferies en cours à Bawku.

L'insécurité qui y prévaut fait que les villageois craignent l'avenir : avec un accès facile au Burkina, au Togo, au Bénin et au Niger à proximité, leur frontière est exposée. Or, Bawku est une zone vitale pour le commerce transfrontalier, notamment pour les produits agricoles et le bétail. Mais les violences ont déjà réduit les échanges, à cause non seulement des attaques côté Burkina, mais aussi de celle qui a coûté la vie à un officier de l'immigration.

Les autorités et riverains du Nord du Ghana évoquent le danger croissant des groupes djihadistes opérant à quelques kilomètres.

Cette propagation de la violence vers les pays côtiers du golfe de Guinée était attendue, les opérations militaires ayant incité les groupes djihadistes sahéliens à se diriger vers le Sud, a rappelé le ministre ghanéen de la Sécurité nationale, Albert Kan Dapaah, ajoutant : « Le paysage de la menace change constamment ». « La menace est réelle, on est vraiment proche de la frontière », a déclaré, de son côté, Stephen Yakubu, ministre ghanéen de la région Nord-Est.

Les Ghanéens craignent pour leur vie

Face à cette situation, le gouvernement a choisi de renforcer la présence militaire dans la zone septentrionale. Il relève l'urgence d'agir parce que, selon les experts, le Ghana partage avec ses voisins des caractéristiques propices à l'infiltration, au financement

et même au recrutement de djihadistes parmi ses départements. Et cela pour plusieurs raisons dont la porosité de ses frontières, une présence faible de l'Etat dans le Nord, des réseaux de contrebande et des tensions intercommunautaires. Pour prévenir toute violence, les autorités encouragent, entre autres, l'initiative d'Accra, qui vise à renforcer la coopération en matière de sécurité et le partage de renseignements entre les pays voisins du golfe de Guinée et les Etats du Sahel.

Ce qui n'empêche pas les Ghanéens de craindre pour leur vie en dépit de l'annonce, en mars dernier par Kamala Harris, la vice-présidente américaine, d'une nouvelle enveloppe d'aide de 100 millions de dollars pour renforcer la sécurité des côtes d'Afrique de l'Ouest. Un montant qui permettra d'aider le Ghana,

le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo à lutter contre la menace djihadiste. Ce qui revient à dire que les Occidentaux, avec les Etats-Unis en tête, ont décidé d'aider les pays du golfe de Guinée contre les violences djihadistes après le retrait des troupes françaises du Mali, face à l'hostilité croissante et aux différends avec la junte au pouvoir.

Malgré cela, les insurgés semblent minimiser le soutien des pays riches aux nations de la région. La fondation Konrad Adenauer et Promediation ont estimé l'année dernière qu'environ 200 Ghanéens ont été recrutés par des djihadistes côté Burkina, sans que l'on sache exactement combien d'entre eux étaient revenus. Depuis lors, Accra redoute que les djihadistes exploitent le vaste secteur informel de l'extraction de l'or dans le pays.

Nestor N'Gampoula

MATIÈRES PREMIÈRES

Les nouvelles routes du diesel russe en Afrique

À défaut d'être acheté par les Européens, le diesel russe est prisé par les pays africains, le Nigeria en tête.

L'embargo européen sur les produits pétroliers russes, en vigueur depuis février dernier, a eu des conséquences directes sur l'approvisionnement de l'Afrique. Car les ports de Rotterdam, d'Amsterdam ou encore de Ventspils, en Lettonie, étaient des hubs par lesquels transitait le diesel russe. C'est là que les produits étaient mélangés pour répondre aux qualités demandées par les différents acheteurs. Une escale technique avant la destination finale. Les ports européens qui avaient en stock des produits russes avant l'embargo les ont écoulés, mais en théorie cela n'est plus possible aujourd'hui. Ce vide a été très vite comblé par des routes directes mises en place entre la Russie et le continent africain.

Le Nigeria, premier client africain pour le diesel russe

La Tunisie, la Libye, la République démocratique du Congo, le Ghana et le Nigeria sont aujourd'hui approvisionnés par la Russie sans intermédiaire européen. Le Nigeria est même devenu le premier acheteur de diesel russe. Ses importations ont été multipliées par plus de dix au premier trimestre par rapport à la même période il y a un an, soit près de 488

000 tonnes contre 38 000 tonnes. Au premier trimestre, l'Afrique a importé un volume record de diesel russe, soit 812 000 tonnes. Ces ventes à l'Afrique ont été facilitées par des réseaux déjà en place, via des intermédiaires basés à Dubaï ou à Singapour qui continuent d'acheter du diesel russe et ciblent particulièrement le marché africain.

La Russie exporte plus de produits raffinés qu'il y a un an

Ces expéditions vers l'Afrique s'expliquent aussi par une augmentation des volumes de brut raffiné en Russie. Moscou a exporté 600 000 tonnes de diesel en plus au premier trimestre par rapport à l'année dernière. Vendre des produits raffinés est plus rentable pour la Russie depuis l'instauration d'un prix plafond par le G7 et l'Union européenne. Le plafond est de 100 dollars pour le diesel, alors qu'il est de 60 dollars pour le brut. Acheter en direct du diesel russe ne permettrait pas toujours à l'Afrique de faire de bonnes affaires, à cause de la hausse du marché et la facture reste élevée à l'arrivée pour les pays importateurs africains.

Noël Ndong

PALUDISME

Le vaccin R21 d'Oxford attendu au Kenya

Dans la lutte contre le paludisme, des avancées considérables ont été enregistrées au Kenya avec le vaccin RTS.S, opérationnel depuis 2019 dans le pays. Mais la population critique la lenteur du déploiement du nouveau vaccin R21.

Depuis que le Ghana a approuvé, le 13 avril, le récent vaccin R21 de l'Université d'Oxford jugé plus performant que le Mosquirix et adapté aux bébés de 5 à 36 mois, les mères kényanes sont impatientes, rêvant de le voir arriver plutôt dans leur pays.

Cependant, il faudra encore attendre. L'Organisation mondiale de la santé doit approuver le nouveau vaccin R21 à la fin des derniers essais qui sont toujours en cours au Burkina Faso, au Kenya, au Mali et en Tanzanie, et les résultats sont attendus courant cette année.

Avec le vaccin antipaludique RTS/S, le Kenya a déjà fourni plus d'un million de doses aux enfants de huit régions, et compte toucher vingt-six sous-régions. Dans celles-ci, le ministère de la Santé avait constaté une réduction substantielle des cas de paludisme grave et mortel, une diminution des hospitalisations d'enfants et une réduction du nombre de décès d'enfants.

Les résultats d'un essai précédent, publiés l'année dernière, ont montré que chez les enfants vaccinés au Burkina Faso, le vaccin R21 était efficace jusqu'à 80 %, en fonction de la quantité d'un ingrédient stimulant le système immunitaire inclus dans les injections.

Yvette Reine Nzaba



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 000350 /23/AOIO/MINEE-MEH/DPC/2023 DU 12 AVRIL 2023



RELATIF A LA SELECTION D'UN INGENIEUR CONSEIL CHARGE DEL'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Délai d'exécution : soixante-dix (70) mois

Les Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Congo, Maître d'Ouvrage, lancent pour le compte de la République du Cameroun et de la République du Congo un Appel d'Offres International Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1-Objet de l'Appel d'Offres International Ouvert

Le présent Appel d'Offres International Ouvert a pour objet le recrutement d'un Ingénieur-Conseil chargé de l'Assistance au Maître d'Ouvrage pour le contrôle et la surveillance pendant la conception, la construction et la mise en service de l'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Les prestations constituent un (01) lot unique.

2-Financement de l'Appel d'Offres International Ouvert

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres International Ouvert, sont financées par les budgets des deux Etats.

3-Consistance des prestations

Le Prestataire assistera le Maître d'Ouvrage dans :

- l'élaboration des contrats ;
- l'examen et la validation de l'ensemble des études (APS, APD, EES et résilience du projet face aux effets néfastes du changement climatique, Plan d'exécution, DCE, etc.) et des DAO ; des documents contractuels nécessaires pour les phases de conception, de construction et d'exploitation dudit aménagement ainsi que l'élaboration avec le Partenaire du modèle financier du Projet ;
- l'examen et la validation des dossiers techniques proposés par le Partenaire chargé du développement et les bureaux d'Ingénieurs-Conseils notamment les spécifications techniques des équipements, des biens, leurs prix et les modalités de mise en service ;
- le contrôle, le suivi et la surveillance des travaux et des coûts y afférents ;
- le renforcement des capacités et le transfert des compétences ;
- l'examen et la validation des dossiers des essais techniques proposés par le Partenaire ainsi que le suivi de ces essais (en usine et sur site) ;
- les réceptions partielles et provisoires des travaux et des équipements ;
- la réception définitive et la mise en service du Projet ;
- la préparation des réunions techniques de mise au point du Projet et la participation aux dites réunions ;
- la formulation de tout avis technique sur tout aléa susceptible d'être rencontré dans les différentes phases du Projet ;
- la production des rapports périodiques (hebdomadaires, mensuels et annuels) ;
- l'examen et la validation du manuel des procédures techniques proposé par le Partenaire (conception, construction, mise en service et exploitation) ;
- l'examen et la validation des Dossiers d'Appels d'Offres et autres documents contractuels proposés par le Partenaire ;
- l'examen et la validation des documents contractuels proposés par le Partenaire pour la phase d'exploitation, de gestion et de maintenance des ouvrages, des installations et des équipements de la centrale, des postes et des lignes de transport d'énergie ;
- l'examen et la validation des contrats de vente proposés par le Partenaire ;
- l'archivage physique et numérique de l'ensemble de la documentation du Projet.

4-Participation et origine

La participation est ouverte aux bureaux d'ingénieurs conseils ou groupement de bureaux d'ingénieurs conseils spécialisés dans le suivi, le contrôle et la surveillance des études et des travaux des centrales hydroélectriques (de puissances estimées à 600 MW) et des lignes électriques à très haute tension (400 kV et au-delà).

5-Délai d'exécution des prestations

Les prestations du Marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres International Ouvert s'étendront sur une durée prévisionnelle de soixante-dix (70) mois répartis en quatre (04) phases comme suit :

- Phase 1 : examen et validation des études et des DAO du Projet 4 mois ;
- Phase 2 : suivi et contrôle des travaux de construction, suivi de la mise en eau et mise en service de l'aménagement et ses équipements connexes : 60 mois ;
- Phase 3 : Assistance technique pendant la période de garantie : 6 mois (pendant l'année de garantie).

Chaque phase sera déclenchée par la signature par le Maître d'Ouvrage, d'un Ordre de Service de commencer les prestations, et sa notification à l'Ingénieur-Conseil par le Maître d'Ouvrage délégué.

6-Consultation du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert

Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert pourra être consulté aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, de 07 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes.

DIRECTION DU PROJET CHOLLET

Immeuble Energie Electrique du Congo « E2C. SA »
Avenue Felix EBOUE à côté de l'ambassade de Russie
BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO
Tél : (+237) 677 61 40 83
Tél : (+242) 06 669 79 95
E. mail : direction@chollet-projet.cg

Pour le Cameroun :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DIRECTION DE L'ELECTRICITE

Projet Chollet
B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun
Tél : (+237) 677 61 40 83
Fax : (+237) 222 22 61 77
E. mail : cabinet.minee@gmail.com

Pour le Congo :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE

Projet Chollet
Immeuble Mines et Energie, Rond-point du CCF
B.P. : 2120 - BRAZZAVILLE - CONGO
Tél : (+242) 05 553 21 90 / 06 493 25 61
E. mail : secretariatcentral.meh@gmail.com

7-Présentation des Offres :

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) et ;
- l'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des Offres (enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure C scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres International Ouvert en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAOIO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8- Remise des Offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais (avec une traduction en français) doit être présentée en dix (10) exemplaires physiques dont un (01) original et neuf (09) copies, marqués comme tels avec une version sur support numérique (CD ou clé USB). Elle sera adressée au plus tard le 20 JUIN 2023 à 14 heures 30 minutes, heure d'Afrique Centrale, à l'une des adresses ci-dessus. Chaque offre, sans raison sociale, devra porter la mention suivante :

« Appel d'Offres International Ouvert pour la sélection d'un ingénieur-conseil chargé de l'assistance au maître d'ouvrage pour le contrôle et la surveillance de la conception, la construction et la mise en service du projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées »

(EN PROCEDURE D'URGENCE) »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés. Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9- Recevabilité des Offres

Les Offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAOIO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun ou de la République du Congo, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres International Ouvert.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres. De plus, toutes les pièces remises dans le cadre de la présente consultation devront, sous peine de rejet, être certifiées par des autorités habilitées et le cas échéant traduites dans l'une des langues de la consultation.

10- Ouverture des Offres

L'ouverture des Offres se fera en un temps au siège du Projet, le 20 JUIN 2023 à 15 heures 30 minutes, heure d'Afrique Centrale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : L'analyse des offres financières ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100, à l'issue de l'analyse des offres techniques.

11- Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant cent-vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

12- Attribution du Marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux-disante.

13- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Projet Chollet sise à Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville /Yaoundé, le

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO,
LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Emile OUOSSO

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU
CAMEROUN,
LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
ELOUNDOU ESSOMBA Gaston



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 000349 /23/AOIO/MINEE-MEH/DPC/2023 DU 12 AVRIL 2023



RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES (APS, APD, EES, RESILIENCE DES OUVRAGES FACE AUX EFFETS NEFASTES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE), ELABORATION DU DAO ET DU MODELE FINANCIER DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES

Les Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Congo, Maître d'Ouvrage, lancent pour le compte de la République du Cameroun et de la République du Congo, un Appel d'Offres International Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres International Ouvert

Le présent Appel d'Offres International Ouvert a pour objet la sélection d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation des études (APS, APD, EES, résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), élaboration du DAO et du modèle financier du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Le Partenaire à recruter aura le statut de Bureau d'Etudes, conformément à la réglementation en vigueur dans les deux (02) Etats.

2. Financement de l'Appel d'Offres International Ouvert

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres International Ouvert, sont financées par les budgets des deux Etats.

3. Allotissement

L'Appel d'Offres International Ouvert porte sur un (01) lot unique constitué de deux (02) sections chacun de plusieurs composantes réparties ainsi qu'il suit :

Section 1 : Aménagement hydroélectrique
Section 2 : Réseau de transport

4. Consistance des prestations

Le Bureau d'Etudes, dans le cadre du présent Appel d'Offres International Ouvert, devra réaliser toutes les études (APS, APD, EES, résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), élaboration du DAO et du modèle financier du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références (section 6 du DAOIO).

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux Bureaux d'Etudes spécialisés dans la conception des centrales hydroélectriques d'au moins 600 MW et des lignes électriques de très haute tension de 400 kV et l'élaboration du DAO et du modèle financier du Projet

6. Calendrier prévisionnel de réalisation des études, du DAO et du modèle financier du Projet

- Notification et publication des résultats de l'Appel d'Offres International Ouvert : au plus tard fin juin 2023 ;

- Signature du contrat des prestations entre les Etats et le Bureau d'Etudes : au plus tard juillet 2023 ;

- Réalisation des études par le Bureau d'Etudes (APS, APD, EES, résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), élaboration du DAO et du modèle financier du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées : 2 ans .

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert

Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert pourra être consulté aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, de 07 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes.

DIRECTION DU PROJET CHOLLET

Immeuble Energie Electrique du Congo « E2C. SA »
Avenue Felix EBOUE à côté de l'ambassade de Russie
BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO

Tél : (+237) 677 61 40 83

Tél : (+242) 06 669 79 95

E. mail : direction@chollet-projet.cg

Pour le Cameroun :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DIRECTION DE L'ELECTRICITE

Projet Chollet

B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun

Tél : (+237) 677 61 40 83

Fax : (+237) 222 22 61 77

E. mail : cabinet.minee@gmail.com

Pour le Congo :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE

Projet Chollet

Immeuble Mines et Energie, Rond-point du CCF

B.P. : 2120 - BRAZZAVILLE - CONGO

Tél : (+242) 05 553 21 90 / 06 493 25 61

E. mail : secretariatcentral.meh@gmail.com

8. Préparation des Offres

i) La Direction du Projet organisera, sauf mention contraire dans les Données Particulières, à l'attention des Soumissionnaires, une visite de site, des réunions générales et thématiques avant la date de la soumission.

ii) Toute demande d'éclaircissement sur le DAOIO devra être notifiée par écrit à l'attention de Monsieur le Directeur du Projet Chollet avec accusé de réception. Les détails nécessaires à l'élaboration des Offres sont disponibles dans le RGAOIO.

9. Documents exigés

Tout Soumissionnaire fournira :

- les documents légaux qui le présentent, entre autres : sa description, l'identification de son représentant, son assurance qualité (certifications ISO par exemple), responsabilités et rôles des membres clés, etc. ;

- les documents de renseignement généraux établissant l'(es) expérience (s) générale(s), les capacités techniques et financières du soumissionnaire dans les prestations similaires pour les cinq (05) dernières années ;
- en cas de Groupement, les documents précisant la forme juridique du soumissionnaire accompagnés des pièces dûment certifiées par les pays d'origine et indiquant leur constitution ainsi que ceux du Chef de file ;
- tout autre document ou toutes informations jugées utiles.

10. Présentation des Offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois enveloppes constituées comme ci-dessous :

- L'enveloppe intérieure A scellée, contenant les pièces administratives et la Garantie de l'Offre (enveloppe A 1) et l'Offre technique (enveloppe A2) ;

- L'enveloppe intérieure B scellée, contenant l'Offre financière ;

- L'enveloppe extérieure C scellée, contenant les enveloppes A et B.

L'enveloppe extérieure C devra porter uniquement les mentions suivantes :

« Appel d'Offres International Ouvert relatif à la sélection d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation des études (APS, APD, EES, résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), élaboration du DAO et du modèle financier du projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Remise des Offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais (avec une traduction en français) doit être présentée en dix

(10) exemplaires physiques dont un (01) original et neuf (09) copies, marqués comme tels avec une version sur support numérique (CD ou clé USB). Elle sera adressée au plus tard le 19 JUIN 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, à l'adresse du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

Chaque Offre, sans raison sociale, devra porter la mention suivante :

« Appel d'Offres International Ouvert relatif à la sélection d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation des études (APS, APD, EES, résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), élaboration du DAO et du modèle financier du projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés.

Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

12. Ouverture des Offres

L'ouverture des Offres se fera en deux temps le 19 JUIN 2023 à 15 heures 30 minutes, heure locale au siège du Projet, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- 1er temps : l'ouverture des enveloppes A1 et A2 contenant les pièces administratives, la Garantie de l'Offre et l'Offre technique ;

- 2ème temps : l'ouverture des Offres financières à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont la Garantie de l'Offre est conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

13. Recevabilité des Offres

Les Offres doivent être reçues par les Autorités à l'adresse indiquée dans ce Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert et au plus tard le 19 JUIN 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale.

Les Offres reçues après cette date et cette heure ne seront pas prises en compte.

14. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Signature du Contrat

Le Maître d'Ouvrage signera le Contrat avec le Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux-disante et la plus avantageuse, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert.

Le soumissionnaire retenu sera attributaire du lot.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction du Projet Chollet sise à Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville /Yaoundé, le

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Emile OUOSSO

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN
LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

COOPÉRATION CONGO-ANGOLA

Lancement des travaux de la 8e session de la grande commission mixte

Près de huit ans après la septième session de la commission bilatérale tenue en mars 2015 à Luanda, en Angola, les experts angolais et congolais se réunissent à nouveau, à Brazzaville, dans le cadre de la huitième session de la grande commission mixte de coopération entre les deux pays.

Du 18 au 20 avril, les deux parties passeront en revue les différents accords signés et futurs, dans le but de consolider leurs liens séculaires. « *Nous croyons que toutes les actions menées vont traduire le renforcement de notre coopération dans l'atteinte des objectifs communs, nous sommes rassurés que cette huitième session sera une borne importante dans le rapprochement entre nos deux Etats* », a déclaré Domingo Custodio Vieira Lopez, secrétaire d'Etat pour la Coopération internationale et la communauté angolaise.

Les experts réunis à cette occasion vont examiner divers axes de coopération, notamment politique, diplomatique et judiciaire. Les domaines ciblés par cette huitième session visent, entre autres, le développement de la coopé-



La tribune d'honneur/Adiac

ration dans les secteurs de la défense, de l'économie, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports. Les domaines techniques de l'immigration, du commerce transfrontalier, du transport aérien et maritime ainsi que de la culture ont également été évoqués. Voulant probablement donner un nouveau souffle à cette coopération, Siméon Ewango, chef de département de la Coopé-

ration au développement du ministère de la Coopération internationale et du Partenariat public-privé, a rappelé l'importance de dynamiser et de diversifier davantage cette coopération.

Il a, entre autres, suggéré le renforcement du cadre juridique de cette collaboration en concluant de nouveaux instruments dans les secteurs prioritaires et porteurs, la mise en

place des plans d'actions sectoriels réalistes assortis à des projets concrets, afin de mettre en œuvre les accords en vigueur. Dans le même sillage, Siméon Ewango propose également de tenir régulièrement les sessions de la grande commission mixte de coopération et les réunions des autres mécanismes de suivi et d'évaluation, précisément les comités techniques mixtes, pour maximiser les

performances de ladite coopération au cours des prochaines échéances. « *Les regards des autorités congolaises et angolaises qui nous ont mandatés sont rivés sur nous. A cet effet, il nous incombe de faire preuve de professionnalisme et de dévouement pour que nos travaux connaissent un aboutissement heureux pour les deux parties* », a-t-il conclu.

Durly Emilia Gankama

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Une centaine de « bébés noirs » candidats à la réinsertion

Une centaine de jeunes délinquants venus du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï, ont exprimé, le 18 avril, leur vœux d'intégrer les rangs des Forces armées congolaises, de la gendarmerie nationale, de la police ou bien les centres de réinsertion qui seront ouverts sous peu dans le pays.

Venus des quartiers maman Mboualé, Ngamakosso, Kanga-Mbandzi, Intendance, Liberté, Mikalou, des jeunes, connus sous l'appellation de « bébés noirs » ou « Kulunas », se sont exprimés au cours d'une rencontre citoyenne organisée par la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), en partenariat avec l'église Pain de vie, les ministères en charge de la Jeunesse, des Affaires sociales et le haut-commissariat à la Justice restaurative.

Au cours de cette rencontre, le responsable de la mise en place et du suivi du service civique d'aide à l'insertion au centre d'Aubeville, dans le département de la Bouenza, Hilaire Okoko, a annoncé l'ouverture sous peu de ce site d'insertion et de réinsertion qui accueillera 300 jeunes. Selon lui, en attendant la mise en service du centre, le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique est en train d'aménager un site au stade de Madingou pour recevoir le premier contingent de 160 jeunes délinquants.

« *Les centres d'insertion et de réinsertion auront, en effet, pour vocation de former et transformer ces enfants agressifs en enfants dociles, prodiges, responsables, ayant une bonne*

personnalité, qui vont désormais s'élever par l'effort, avoir un amour pour leur patrie, une bonne conscience morale et une raison pour penser juste », a-t-il informé. A Aubeville, par exemple, les jeunes passeront trois mois pour une formation civique citoyenne avant de se lancer dans les travaux agricoles. « *Après la formation, l'Etat va vous accompagner dans la réinsertion. Vous serez formés dans plusieurs métiers dont la conduite automobile, la plomberie, l'électricité* », a résumé en substance le représentant du ministère de la Jeunesse, Hilaire Okoko.

Poursuivre l'initiative dans les autres quartiers Membre du bureau de la CNDH, Yvette Ambendet, de son côté, a invité ces jeunes reconvertis à être des exemples à suivre. « *Nous avons échangé pour rassurer la jeunesse qu'elle n'est pas encore perdue, elle est l'avenir de demain. C'était pour leur dire que Dieu ne les a pas abandonnés, le gouvernement a également prévu un projet merveilleux pour eux. Le chef de l'Etat a mis en place un programme, réuni les conditions en créant les centres d'insertion pour ces jeunes parce qu'on peut encore les récupérer.*



Les officiels posant avec un échantillon de bébés noirs/Adiac

Vaut mieux la fin d'une chose que son commencement. On ne choisit pas ses parents, mais on choisit sa vie », a-t-elle rappelé. Initiateur du projet de reconversion des jeunes délinquants, l'église « Pain de vie » entend toucher également les « bébés noirs et kulunas » des autres quartiers et arrondissements de Brazzaville. « *Depuis que nous avons commencé à les évangéliser, à les encadrer spirituellement, il y a changement et nous encourageons aussi leurs parents qui viennent à l'église écouter la parole de Dieu. Ils ont*

abandonné ce chemin. En tant que pasteur, le message que je peux adresser aux parents est qu'ils viennent avec les enfants. Ils doivent les conscientiser pour qu'ils adhèrent à la vision du gouvernement. Les parents doivent aussi travailler avec la police, les hommes de Dieu », a conseillé le pasteur Beauvoir Eyongo de l'église « Pain de vie » de Talangaï.

Ils ont dit...
Okoko NGakosso Borel : « *Nous acceptons d'arrêter tout ce qui est appelé braquage, viol, vol. Nous avons l'habitude de nous*

rencontrer, donc le message que nous avons reçu ici sera vulgarisé dans le quartier avec nos collègues. »

Ibarisongo Clech : « *Je suis content des métiers qu'on nous a présentés, parce que nous traînons par manque de travail. Je préfère aller dans l'armée ou bien apprendre la maçonnerie. Que tous ceux qui continuent à agresser les gens puissent abandonner cette voie, ce n'est pas bien. Qu'ils se protègent et cherchent des métiers à apprendre.* »

Parfait Wilfried Douniama

SOMMET DES TROIS GRANDS BASSINS FORESTIERS DE LA PLANÈTE

Le système des Nations unies donne son feu vert

Au cours d'une audience que la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, lui a accordée, le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, a confirmé la volonté des différentes agences onusiennes à travailler pour la réussite du grand rendez-vous des acteurs de lutte contre le changement climatique, à travers la tenue prochaine du sommet des trois grands bassins forestiers de la planète et la décennie de l'environnement.

Durant l'échange entre les deux personnalités, Chris Mburu, accompagné du représentant du Programme des Nations unies pour le développement, Henry Diouf, a accepté de mobiliser toutes les agences afin de soutenir le Congo dans l'organisation et la réussite du sommet des trois bassins de la planète que sont le Bassin du Congo, l'Amazonie et celui du Bornéo Mékong.

La note de cadrage et la fiche technique du sommet sont déjà réalisées par la partie congolaise. Initialement prévu pour juin prochain, ce sommet a été décalé mais aura bien lieu courant cette année, à Brazzaville. Il servira de cadre de concertation pour la création d'une coalition mon-



Les deux parties lors des échanges/Adiac

diale pour la protection de l'environnement et de la biodiversité. Le second du genre est initié par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, après celui tenu du 31 mai au 3 juin 2011.

Rappelons qu'à la COP27 le président du Congo, en sa qualité de président de la Commission climat du Bassin du Congo, lançait un appel à l'instauration d'une décennie mondiale de l'afforestation. Une solution congolaise proposée à l'ensemble du monde dans la lutte contre le changement climatique. Cet appel a été réitéré par le président de la République au corps diplomatique, le 5 janvier dernier, lors de l'échange de voeux de Nouvel An.

Rude Ngoma

ACCÈS AUX SOINS

Mieux associer la société civile dans la gestion des structures sanitaires

Les nombreux manquements liés à l'accueil des malades, au retard à la consultation ou à la vente des médicaments dans les hôpitaux ont accentué la méfiance entre médecin et patient. Un forum consacré aux droits du patient, ouvert le 18 avril à Brazzaville, tente de proposer des pistes de solutions.



La photo de famille des participants au forum/Adiac

Le forum sur les droits du patient et la redevabilité des formations sanitaires en République du Congo est organisé par l'Observatoire congolais des droits de consommateurs (O2CD), avec le soutien de l'ambassade de France au Congo et l'association Indecosa-CGT France. L'événement réunit pendant trois jours les représentants du ministère de la Santé, des districts sanitaires et des organisations de la société civile.

L'activité vise, d'après le secrétaire exécutif de l'O2CD, Mermans Babounga, à lancer un plaidoyer en vue de doter le Congo d'une charte du patient et des usagers qui permettra aux associations des consommateurs d'être partie prenante dans la mise en œuvre du texte. Les participants examineront ensemble le projet de charte du patient qui sera ensuite soumis au gouvernement pour adoption. Ce document prendra en compte les attentes pressantes

des patients ainsi que la dégradation du climat de confiance des patients sur les formations sanitaires.

« Malgré les réformes entreprises par le gouvernement depuis les assises d'Ewo de 2016, le secteur de la santé au Congo reste confronté à la méconnaissance des textes, procédures et supports de gestion à tous les niveaux ; à la faible implication de la communauté et des organisations de la société civile dans la gestion de la santé ; au manque des mécanismes de redevabilité et un cadre de concertation formel entre la tutelle et les organisations des usagers », a déclaré Mermans Babounga.

Ces acteurs locaux en quête de réforme du système sanitaire congolais vont partager l'expérience avec leurs homologues de l'association Indecosa-CGT France. Le point essentiel concerne le rôle du comité des représentants dans le parcours

du patient au sein des formations sanitaires. Le respect des droits du patient et surtout l'implication des comités des usagers font partie des principes à relever, a estimé la cheffe de mission société civile à l'ambassade de France, Léa Tardieu, qui a réitéré l'engagement de son pays à appuyer la réforme du secteur de la santé.

Saluant l'initiative du forum, l'inspecteur général de la Santé, le Pr Richard Bilebo, a fait état des mesures mises en place par le gouvernement en vue « d'améliorer l'accès aux soins » dans le pays. « Nous attendons de ce forum deux résultats : un projet de charte de patient et une feuille de route pour son adoption. Les participants devront également fixer les critères des choix des membres des comités de gestion de formation sanitaire », a précisé l'inspecteur général de la santé.

Le rapport de l'enquête réalisée en janvier 2022 auprès des formations sanitaires par l'O2CD est révélateur de la défaillance du système de santé. Outre des mauvaises conditions d'accueil, la population se plaint de la négligence des patients, de la rupture des intrants au niveau des laboratoires, de la vente des médicaments aux patients, de la discrimination sur les observations et les évacuations sanitaires, de l'insuffisance de formation de certains professionnels de santé...

Fiacre Kombo

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Des accords de jumelage envisagés entre des villes congolaises et sud-africaines

La coopération entre le Congo et l'Afrique du Sud a été au centre des entretiens que le ministre délégué à la Décentralisation et au Développement local, Juste Désiré Mondelé, a eus le 17 avril avec le diplomate sud-africain en poste à Brazzaville, Johnny Sexwale.



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec Johnny Sexwale/DR

« Nous avons parlé des domaines de coopération variés, avec un accent particulier sur le jumelage entre une des villes sud-africaines et congolaises. Nous n'avons pas encore choisi de ville parce l'Afrique du Sud a des grandes et des petites villes telles que Pretoria, Johannesburg et Durban qui ont des métros. Donc, nous allons continuer à échanger avec monsieur le ministre pour faire le choix des villes que nous allons pouvoir retenir dans le cadre du jumelage », a expliqué l'ambassadeur d'Afrique du Sud en République du Congo. Avec des vastes plages ainsi que des mers, l'Afrique du Sud pourrait conclure des accords de jumelage avec le Congo pour relier les villes de Cape Town et Pointe-Noire qui ont des côtes. « Nous allons pouvoir déjà signer des accords de jumelage. C'est vrai, l'Afrique du Sud a une expérience poussée en matière du développement local, nous avons aussi une expérience avérée sur le nettoyage des eaux, il y a d'autres choses que nous faisons, il va falloir que nous puissions d'abord choisir des villes. C'est à partir de là que nous allons nous assister mutuellement », a conclu le colonel Johnny Sexwale.

Parfait Wilfried Douniama

RGPH

Des avancées enregistrées dans la formation des agents dans la Bouenza

En sa qualité de coordonnateur des activités départementales de la Bouenza, le préfet Jules Monkala Tchoumou s'est rendu, le 15 avril, dans les deux centres de la commune de Nkayi afin de s'assurer des avancées de la formation des agents recenseurs engagés dans le dénombrement principal du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH5).

« Nous sommes très satisfaits du bon déroulement de ce cycle de formation et l'on voudrait pour preuve les témoignages que les agents ont eu à nous faire. Il y a la disponibilité et la qualité des enseignements. Nous savons que le gouvernement a mis toutes les conditions en place pour que le recensement général de la population et de l'habitation se déroule dans de bonnes conditions et l'une des bonnes conditions, c'est la qualité des agents recenseurs », a laissé entendre Jules Monkala Tchoumou.

Notons que c'est depuis le 4 avril dernier que ces agents recenseurs engagés dans le dénombrement principal du RGPH renforcent leurs capacités en matière de collecte et de traitement des données démographiques.

A partir du 25 avril, ils se déploieront sur le terrain et les statistiques du RGPH 5 aideront les pouvoirs publics à prendre les décisions adaptées en matière de politique publique. Ce recensement vise à produire et diffuser des données démographiques et socio-économiques actualisées afin de contribuer efficacement à l'élaboration des politiques et programmes ainsi que des projets de développement dans tous les départements. Rappelons que selon le dernier recensement effectué en 2007, la population congolaise s'élevait à 3 976 000 habitants.

Jean Jacques Koubemba

SINISTRE

Un immeuble en construction s'écroule à Bacongo

Le bilan provisoire de l'effondrement d'un bâtiment de quatre niveaux en construction à Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, fait état d'un mort, notamment une dame d'un âge avancé.



Effondrement d'un immeuble à Bacongo

L'immeuble s'est, en effet, effondré dans la matinée du 18 avril sur une habitation voisine et la victime vendait dans un dépôt de boisson qui s'y trouvait.

« La fille de la victime nous a signalé que sa maman était sous les décombres. Nous nous sommes battus pour la sortir de là en attendant que les services habilités arrivent avec des engins appropriés. Mais c'était déjà trop tard, elle est morte », a expliqué

un témoin. Selon les sources concordantes, l'immeuble s'est effondré du fait que les travaux n'auraient pas été exécutés dans les normes. Pour l'heure, le bilan demeure provisoire, car les services habilités sont toujours à pied d'œuvre pour sortir d'autres victimes qui se trouvent sous les décombres. Parmi elles, il y a les ouvriers en charge de la construction du bâtiment.

Le triste événement n'a pas laissé

indifférentes les autorités compétentes. Le ministre de l'Intérieur, le commandant des Forces de police, le commandant de la gendarmerie nationale, le maire de Brazzaville et l'administrateur-maire de Bacongo ont effectué une descente sur les lieux pour toucher du doigt la réalité. Etant donné que les recherches se poursuivent, il n'est pas exclu que le bilan s'alourdisse.

Rominique Makaya

ACCIDENT D'UN VÉHICULE DE L'OCÉAN DU NORD

Le gouvernement promet des mesures sévères

Au lendemain de l'accident d'un véhicule de la société Océan du Nord qui a causé morts et blessés, le ministre en charge des Transports, Honoré Sayi, s'adressant au syndicat des transporteurs et aux responsables de ladite société, le 17 avril, à Brazzaville, a indiqué que des mesures seront prises...

Avec cinquante-trois passagers à bord, un véhicule de la société Océan du Nord, parti de Brazzaville pour Ouesso, dans la matinée du 16 avril, a fait un accident à quelques encablures du district de Ngo, dans le département des Plateaux. Bilan provisoire : six morts dont cinq femmes, un enfant et des blessés, des fractures graves qui sont médicalement pris en charge à Oyo et à Brazzaville. Selon les sources officielles, le sommeil et la fatigue du conducteur sont à l'origine de l'accident.

Le ministre en charge des Transports, Honoré Sayi, a attiré à propos l'attention du syndicat des transporteurs et des responsables de la société Océan du Nord. « Nous allons vous donner un délai de calibrage de vos véhicules. Si vous étiez quatre-vingt-dix, on va tenter de ramener à soixante avec une marge de dix sur les cinquante que je propose. Il faut qu'on arrive là »

Il faut qu'on arrive là », a-t-il fait savoir en proposant, entre autres, la construction des maisons de passage des chauffeurs qui devraient se relayer sur les longs trajets.

La direction technique de la société Océan du Nord, en présentant les condoléances aux familles endeuillées, a promis de mettre un accent notamment sur la formation, la conscientisation des chauffeurs... Dans les jours à venir, le gouvernement va officialiser des mesures visant à endiguer ce genre de drame.

Rominique Makaya

« Nous allons vous donner un délai de calibrage de vos véhicules. Si vous étiez quatre-vingt-dix, on va tenter de ramener à soixante avec une marge de dix sur les cinquante que je propose. Il faut qu'on arrive là »



L'accident survenu le 16 avril près de NgoDR

FESTIVAL DE LA POÉSIE AFRICAINE

Des hommages seront rendus aux poètes africains

La première édition du festival de la poésie africaine se déroulera du 5 au 7 mai, à Rabat, au Maroc. A cette occasion, des hommages seront rendus à plusieurs poètes africains ainsi que la remise du Prix de la poésie africaine qui portera le nom du poète sénégalais, Léopold Sédar Senghor.

L'édition sera organisée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en collaboration avec la Maison de la poésie au Maroc. Elle vise à célébrer la poésie africaine dans toute sa diversité et sa splendeur et se tiendra dans plusieurs espaces culturels et artistiques de la ville marocaine.

Des manifestations poétiques et musicales seront au programme, notamment des conférences, des ateliers d'écriture et de récitals poétiques en faveur des élèves de



L'affiche du festival de la poésie africaine /DR

L'événement s'inscrit dans le cadre de la célébration de Rabat capitale de la culture africaine. Il se veut un hommage rendu par le Maroc à l'Afrique, continent de la poésie, au moment où ce genre littéraire permet à l'homme de rêver et de vivre en liberté, loin de la guerre, et de savourer la vie.

plusieurs établissements scolaires. Cet événement, stipule le communiqué du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, s'inscrit dans le cadre de la célébration de Rabat capitale de la culture africaine. Il se veut un hommage rendu par le Maroc à l'Afrique, continent de la poésie, au moment où ce genre littéraire permet à l'homme de rêver et de vivre en liberté, loin de la guerre, et de savourer la vie.

A cet effet, la Maison de la poésie publiera un numéro spécial de son magazine « Al Bayt », qui dressera l'état actuel de la poésie en Afrique, à travers les principales voix fondatrices de la poésie africaine moderne et les générations qui leur ont succédé et qui ont réussi à s'imposer dans le continent et dans le monde.

Rosalie Bindika

COMMUNIQUE POUR LA PRESSE AUDIOVISUELLE

La mission d'Audit de la Dette Intérieure Commerciale du Congo portant sur les arriérés commerciaux va procéder à l'examen des arriérés commerciaux 2021 et des dossiers des engagements émanant des ministères. Il est demandé aux entreprises et personnes physiques dont les noms figurent sur la liste ci-dessous, de se présenter à la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) selon l'ordre communiqué avec leur dossier, du **17 avril 2023 jusqu'au 03 mai 2023, entre 9H et 15H30.**

N.B : Se munir d'une pièce d'identité pour les personnes physiques. En dehors des pièces d'identité, les représentants des sociétés sont priés d'apporter un document justificatif de leur qualité au sein de la structure (Statuts de la société, une copie du RCCM, une carte de visite avec fonction au sein de la société). Une procuration dûment enregistrée auprès d'un notaire accompagnée d'une pièce d'identité, pour toute personne représentant une tierce personne dans l'incapacité de se présenter. Entreprises / Sociétés concernées par les arriérés commerciaux 2021 et engagements émanant des ministères couvrant la période 2003 à 2021.

Composition du dossier à fournir selon le type de marché

A. Pour les marchés de travaux :

1. Le contrat ou lettre de commande ;
2. Les différentes factures ;
3. Les preuves de paiement (pour ceux qui ont déjà reçu des acomptes) ;
4. Procès-verbal de réception définitive ;
5. Certificat de service fait (uniquement pour les marchés en cours)
6. Rapports établis par le bureau de contrôle ;

7. Le dossier fiscal ;
8. Relevé d'identification bancaire (RIB) ou numéro de compte bancaire ayant reçu les paiements associés au marché concerné par l'audit.

B. Pour les marchés des fournitures :

1. Le contrat ou lettre de commande ;
2. Le bon de commande ;
3. Les différentes factures ;
4. Le bon de livraison ;
5. Le procès-verbal de réception ;
6. Les factures fournisseurs (factures d'achat des biens livrés) ;
7. Les documents d'importations (pour ceux ayant effectués les achats à l'étranger) ;
8. Le dossier fiscal ;
9. Relevé d'identification bancaire (RIB) ou numéro de compte bancaire ayant reçu les paiements associés au marché concerné par l'audit.

C. Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles :

1. Le contrat ;
2. Les différentes factures ;
3. Le procès-verbal de réception ;
4. Le rapport fourni (uniquement pour les prestations intellectuelles) ;
5. Le certificat de service fait (uniquement pour les prestations de services) ;
6. Le dossier fiscal ;
7. Relevé d'identification bancaire (RIB) ou numéro de compte bancaire ayant reçu les paiements associés au marché concerné par l'audit.

N° d'ordre	Bénéficiaire		
		19/04/2023	
1	A.B BUSINESS SARL		89
2	ACS		90
3	ADEBO TADJOO DEEN, Centre Médical de l'Avenue		91
4	AFRICA ECO-RESP		92
5	AFRICADVICE CONGO .		93
6	AG PARTENERS		94
7	AGENCE NATIONALE D'ÉLECTRIFICATION RURALE RURALE		95
8	AGETIP-S.A		96
9	AKOUALA Armand		97
10	ALEX CORPORATION		98
11	ALINK TELECOM		99
12	ANDRADE GUTIERREZ		100
13	AOGC		
14	APOMBI ELIENDZA Constantin Lauriat		21/04/2023
15	ARCHITECTURE IMAGERIE ET CONSTRUCTION AIC		101
16	ARPCÉ		102
17	ASCA TELECOMS		103
18	ASPERBRAS CONGO		104
19	ASSIMA Octave Armand Noël		105
20	ATAC		106
21	AUBERGE BOKOKO		107
22	AUXY SERVICES		108
23	AVK AVK - SARLU		109
24	AWANDZAN-MALONG Rozyl Chancelio		110
25	AYESSA		111
26	AZONA GERVAIS		112
27	BACODIM		113
28	BAKALE BOSSANGO Fortuné Stalyn		114
29	BALOU CONSTANCE GINETTE		115
30	BANETERIE S.A.R.L.U .		116
31	BANGOLO MANDA Grace Poua		117
32	BANTABA LITSOMOYOKO Thaddée		118
33	BANTABA KLAIZH Edo Thaliane		119
34	BANZOUZI MARIE JOSEPHINE		120
35	BARO'DD		121
36	BARRY MALIK		122
37	BASS CONSTRUCTION		123
38	BATINDE LOMBA		124
39	BATIPRO		125
40	BE.MAZ		126
41	BELGIAN BANKERS ACADEMY&PPMGL.CONSULTING SPRL		127
42	BEMBA Armand P/CCEF INTER		128
43	BENI SERVICES		129
44	BENTSI ART ET DECORATION		130
45	BETE-SIBA EDITH VINCENTIA		131
46	BEXLEY SERVICES		132
47	BIKOUMBOU MAKITA Gaspard P/C PRESCO Sces		133
48	BIMOKONO FELIX DIEUDONNE		134
49	BIOQUICK		135
50	BOLOMBO Rachelis Sonel		136
		20/04/2023	137
51	BOMB-H		138
52	BOMBY KICKOUAMA HORTENSE		139
53	BOUKAKA-DIAFOUKA JOELLE		140
54	BOUTTY Aurélien Brice Ets SOCOPEs		141
55	BRAZZA PRESTATION		142
56	BUROTOP IRIS SA		143
57	BUSHIDI FUNDI Patrick		144
58	CABINET D4AVOCAT ESSEAU		145
59	CABINET D'AVOCATS SYLVIE MOUYEKE		146
60	CABINET PPMGL CONSULTING		147
61	CACTUS NEGOCE C.N - SARLU		148
62	CAP-INFO		149
63	CECC SARL		150
64	CEF INTER		
65	CELLO S.C		24/04/2023
66	CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO		151
67	CFAO CONGO CFAO CONGO		152
68	CHAKA APPROVISIONNEMENT CASARLU		153
69	CHL		154
70	CISSECIDI		155
71	CMS CBH P/C Yassine salim hussein		156
72	CNRA ING NIEURS CONSEILS CONSEIL NORMES RECHERCHE ANALYSES SARL		157
73	COAMO .		158
74	COGEMO		159
75	CONGO MOBIL HOLDING .C.M		160
76	CONGOLAISE D'ETUDES DE CONSTRUCTION ET COMMERCE C.E.C.C. S.A.R.L		161
77	CONSEIL ET AUDITEUR ASSOCIER		162
78	CONSTRUCTION TRANSPORT ET GARAGE SARL CTG		163
79	CONSULTING BUSINESS INTERNATIONAL C.B.I SARLU		164
80	CREDO		165
81	CTP		166
82	DECLAUS S.A.R.L.P .		167
83	DFM		168
84	DIAMBOU ESSOUNGOU SOGNIA		169
85	DIAMONEKA Patrick Bienvenue		170
86	DIENAHOU MAXIME		171
87	DIF		172
88	DIMBU VERONIQUE		173
			174
			175
			176
			177
			178
			179
			180
			181
			182
			183
			184
			185
			186
			187
			188
			189
			190
			191
			192
			193
			194
			195
			196
			197
			198
			199
			200
			201
			202
			203
			204
			205
			206
			207
			208
			209
			210
			211
			212
			213
			214
			215
			216
			217
			218
			219
			220
			221
			222
			223
			224
			225
			226
			227
			228
			229
			230
			231
			232
			233
			234
			235
			236
			237
			238
			239
			240
			241
			242
			243
			244
			245
			246
			247
			248
			249
			250
			251
			252
			253
			254
			255
			256
			257
			258
			259
			260
			261
			262
			263
			264
			265
			266
			267
			268
			269
			270
			271
			272
			273
			274
			275
			276
			277
			278
			279
			280
			281
			282
			283
			284
			285
			286
			287
			288
			289
			290
			291
			292
			293
			294
			295
			296
			297
			298
			299
			300

178 ETS MAKAYA (Ferdinand LOUVOUEZO)
 179 ETS MAREGA ABDOULAYE
 180 ETS MATIO Thérèse (Ferdinand LOUVOUEZO)
 181 ETS MBELE HENRIETTE
 182 ETS MILANDOU-Calixte Michel (Ferdinand LOUVOUEZO)
 183 ETS MILANDOU-NKOUNKOU (Ferdinand LOUVOUEZO)
 184 ETS NANIT
 185 ETS NANITE (Ferdinand LOUVOUEZO)
 186 ETS NKAZI Jean Marcellin Joseph (Ferdinand LOUVOUEZO)
 187 ETS O.O.G.C
 188 ETS ONESIME
 189 ETS PANORAMA
 190 Ets PAULINETTE
 191 ETS PDGS BUSINESS
 192 ETS PHARMACIE DU TRESOR
 193 ETS PHIL SERVICES
 194 ETS R.B INVESTISSEMENTS
 195 ETS SAMBA BATHE (Ferdinand LOUVOUEZO)
 196 ETS SAMBA GERMAIN
 197 ETS SEPILOX
 198 ETS SIDOMA (Ferdinand LOUVOUEZO)
 199 ETS SO.FI.P
 200 ETS SOCICO (Ferdinand LOUVOUEZO)

25/04/2023

201 ETS SOFAC
 202 ETS SOLEIL
 203 ETS SOPICOM
 204 ETS SOTAZI (Ferdinand LOUVOUEZO)
 205 ETS SRAB CONGO
 206 ETS SYLLA BADEMBA
 207 ETSAO Ulrich Hugues Caliste
 208 EUROPAFRIC (Malonga Nicolas)
 209 EYFFA JURIDIQUE
 210 F.B CONGO EXPRESS
 211 FITEC
 212 FONDS ROUTIER
 213 FRAIS DE FORMATION P/C SETYM INTERTIONAL
 214 FRIGO BERNARD
 215 G INFORMATIQUE
 216 GAMBOMI NGATSONGO OLEN GOBA
 217 GANDZIEN EMMANUEL
 218 GANTSIALA NATACHA FIRMINE
 219 GATSONO François P/C TECHNO-CONSULT
 220 GBM CO
 221 GENERAL DU COMMERCE CONGOLAIS GCC - SARL
 222 GETEMA
 223 GHS HOTEL
 224 GKM GRANT THORNTON
 225 GOBANA - MBANI FERDINAND
 226 GOKANA JEANNE
 227 GOMA MENGA William P/C GROUPE DATATEC
 228 GOMA TSINGA Blanchard
 229 GORETHAS SARLP
 230 GRACE A DIEU SARLU
 231 GRANDE ECOLE NUMERIQUE DU CONGO Genc
 232 GRAPHICPRINT S.A.R.L
 233 GREEN CONSTRUCTION COMPANY
 234 GROUPE CYRIAQUE SARLU
 235 GROUPE EMERAUDE G.EM
 236 GROUPE GHIS SACKO GGS
 237 GROUPE KPM CONGO
 238 Groupe PHANIE
 239 GROUPEMENT DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES DU CONGO
 240 GYS CONSTRUCTION
 241 HARIOM TRAVEL
 242 HERACLES
 243 HITECH BTP CONSTRUCTION ET SERVICES
 244 HOBIE-ELANI Rylien Romaric
 245 HOTEL ESPACE KEFANE
 246 IBARA ABIRA SANDE Assise
 247 IBATA FRANCIS BELFROY
 248 IBATTA ONDZO Ruphine P/C La Rosée Centre médicale
 249 ILOKI GHISLAIN EDGARD
 250 IM SARL UNIPERSONNELLE

26/04/2023

251 IMBOUA ANNNE HORTENSE BERTHE
 252 IMPRIKAB P/C Olivier KABOUH
 253 IMPRIMERIE PAPETERIE DU CONGO
 254 INFRACOM
 255 INGOU KIANG CEDRIC
 256 INKO-NGAMBOUE REGIS EVERNEL
 257 INOKOMIS Franck Wolf
 258 INSTITUT DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE IGDE
 259 INSTITUT DE HAUTES ETUDES DE MENAGEMENT INSTITUT
 SUPERIEUR DES TECHNOLOGIES IHEM ISTE
 260 INSTITUT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL APPLIQUE
 261 INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES PROFESSIONNELLES ISTP
 262 INSTITUT MANAGEMENT DE BRAZZAVILLE IMB
 263 INSTITUT PROFESSIONNEL DES TECHNOLOGIES ET DE GESTION D'ENTREPRISES
 264 INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT ISCOM
 265 INSTITUT SUPERIEUR POLYTECHNIQUE - UNIVERSITÉ I.S.P-U

266 INTER COOP
 267 ISD
 268 ISSAMBE LETCHO DAVY ALVARES
 269 ITOUA - GATSE CAMILLE
 270 ITOUA EMMANUEL
 271 ITOUA-OBAMBI JEAN
 272 JAD PRESATIONS
 273 JETSTREAM AVIATION CONGO J.A.C
 274 JOE MARY S.A.R.L.U.
 275 Joseph LIBA
 276 JUNGONGCHON-SARLU.
 277 KABOU DOUSSIEVINI JUVEL REY
 278 KANGUI OPO YVON
 279 KENNEDYS
 280 KIANG GHISLAIN HONORAT BIENVENU
 281 KIATZ-ZOUB
 282 KIBAMBA Lionel Cedric
 283 KOUBEMBA Jean Baptiste P/C GIMCO
 284 KOUKOU-CISSOKHO Aude Luisia
 285 KOUMBA-MAKOSSO Marvin Bhaube
 286 KOUMOU Arnold Wilson
 287 KOURISSIMA YVONNE
 288 KPM GROUPE
 289 KUBE
 290 L.N.INVESTMENT.
 291 LA MAIN VERTE
 292 LAH BUSINESS CENTER (L.B.C)
 293 LASSANA Doucouré
 294 LEKIBI ELILA MESMIN CHRYSOSTOME
 295 LEMAMY DORIS
 296 LENGALA BRIGITTE
 297 LIKOUALA TIMBER
 298 LITOLA SERVICES
 299 LOUAMBA JEAN-PAUL
 300 M.W.S CORPORATION

27/04/2023

301 MABIALA VICTOR
 302 MABIKANA GUSTAVE
 303 MALONGA-NOEMIE Gloire Bervic Felix
 304 MANISSA BAMBI
 305 MANOU SERVICES M.S-S.A.R.L.U
 306 MANUFACTURE BATIMENT ET TRAVAUX
 307 MAR MAR-ARL
 308 MASTERO 4*4
 309 MATALI THEOPHILE
 310 MATONDO-BIZAMBA Franck
 311 MATRIBI COMPANY
 312 MAYALA BIZET Georges
 313 MAZOUCKA Didace
 314 MBAMA Hugues Arcadius
 315 MBAN Cécile
 316 MBANHY-NGATALY BLAISE
 317 MBANKOUA Junior
 318 MBONI ATIPAULT MARC GALVANY ULRICH
 319 MBOSSA MAURICE
 320 M'BOUEYA NEE SARLBOUT DEDETTE MARGUERITTE
 321 MBOUSSA Armel Blanchard
 322 MIANKANGUILA Paul parfait P/C PROPIM
 323 MIERE Gervais Ildevert
 324 MJDHPPA
 325 MOKANGA Richy Egiste_
 326 MOKOUELE Lucien
 327 MONGHA Blaise
 328 MONGO JEAN-BERTOLIN
 329 MOUKOULABEKA-MONDENDE Juvénal Marci Arnaud
 330 MOYIMBOUABEKA ARMAND LANDRY
 331 MTI
 332 MTN INTERNATIONAL S.A MTN CONGO
 333 NAFI
 334 NAMA-COM
 335 NANITELAMIO Vincent P/C NAVINCE RGL
 336 NDALLA Tina Pamela
 337 N'DAOU DEMBA
 338 NDEY MOIZIBI FLORIAN-CHRISTEL
 339 N'DIAYE Mamadou
 340 N'DINGA DE BOKOKO
 341 N'DINGA OBA MWABE P/C PHOENIX SERVICES
 342 NDION - ONDON MARIUS
 343 NDOLOU TSONO DANY ANNABELLE
 344 NEUVILLE Johan
 345 NEXTCOM
 346 NG MESSACO
 347 NG.A.G SARLU.
 348 NGALA BHN BH
 349 NGALAS WOOD INDUSTRY
 350 NGALEBAGUI SOLGA PAMPHILE

28/04/2023

351 NGAMBOU PROSPER
 352 NGANGA FELIX
 353 NGANGUI Jean Alain JOHN'S SERVICE
 354 NGATSEKE ANTONY-BLAISE

355 NGAUAKALA BEADZOU JOVAL
 356 NGAYILA Sylvestre
 357 NGAZANIA LUCILE CAROLE PULCHERIE
 358 NGOUAKALA BEADZOU JOVIAL LOUISON
 359 NGOUALA Olive Joseph
 360 NGOUALA TRANSIT SARLU
 361 NGOULOUBI MBOU LAVIE PACHELI
 362 NGOYA-ISSAMBO CYR BENEDICT
 363 NGUEKOU NKABA Rudel
 364 NIAMBA-KANGA Kevin Venceslas
 365 NICKY SHOP
 366 NKINDOU Albert P/C BTPKAM
 367 NKOUE FREDY
 368 NOTI Albert P/C Ets COPROM
 369 NNTSA MASSAH Rock Benjamin
 370 NNTSENDO PARFAIT WILFRID
 371 NUMERICA GLOBAL SERVICES N.G.S.
 372 NWOUKAM HENRIETTE
 373 NZAÏLOU Patrice
 374 OBAMBI LUCIEN CALVAIRE
 375 OBENGA FRED DAREL
 376 OBOMBY EDITH ALEXANDRINE
 377 OBONGO NEE OBA BRIGITTE
 378 OBOSSI WAKOU LAURENT
 379 OFFICE DE CONSTRUCTION SHARA ET FAMILLE
 380 OKAKAGNANGA FORTUN PATRICK
 381 OKEMBA JEAN MARIE
 382 OKIENGUET CYRILLE GAUTRAN
 383 OKIONOMPIA JEAN - PIERRE
 384 OKO Rochia
 385 OLENDET - APOUASSA ELVIS
 386 OLINGOU ABANGO François Christophe Roland
 387 ONANGA BLAISE
 388 ONANI-NGAINI ROMARIC-GISCARD
 389 ONDONGO SALAMBI Régis Ermes
 390 ONDZE PHIL MON
 391 ONGAGNA APANA RODRIGUE
 392 ONGUIRI JHONY RICHARD
 393 OPOMBO SERGES ANDOCHE
 394 OSSENGUE FRANCK DESTIN
 395 OTONGO ABEL PATRICE
 396 OTS
 397 OTSENGUE JOSEPHINE
 398 OTSOA ANDELY URSUS - FRED
 399 OTSOUAMPION GHISLAIN SEVERIN
 400 OVIEBO Alice Célia

02/05/2023

401 OYOMBI Serge
 402 PALM BEACH
 403 PANORAMA JET CONGO
 404 PEK BUSINESS
 405 PHARMACIE CRISTALE
 406 PHARMACIE MINITA
 407 PHARMACIE PONT SAINT - PIERRE PHARMACIE PONT SAINT - PIERRE
 408 PHIL SERVICES
 409 PIERRE ANNE CONSTRUCTION PACSARLU
 410 POMABIA FRED IGOR
 411 PREDA
 412 PROCOB
 413 PROJECT CONGO SARLU
 414 QUALITE OPTIMALE
 415 RAFATA WONGOLO MOKOKO
 416 REBORN
 417 RENA SERVICE-SARL
 418 RICHEL FOOD Richel Food-Sarlu
 419 RITAR-BRAZZA ETABLISSEMENT (Ferdinand LOUVOUEZO)
 420 S.G.I.C
 421 SADEK CHAYTO MOHAMAD
 422 SANDYR SARL
 423 SANTOU PAULINE
 424 SARL ALPHA GROUP
 425 SATAREM
 426 SCI LINCOLN IMMOCO
 427 SCI-2000
 428 SEMEX SARLU
 429 SERAVISION CONGO
 430 SERSUM SARL
 431 SETRAF
 432 SGCIAB
 433 SIC SARL
 434 SION
 435 SOCETE DE CONSTRUCTION A TENDANCE ACTUELLE SCTA
 436 Société AFRICA EVENTS & CATERING
 437 SOCIETE ANDREA-SERVICES
 438 SOCIETE ARCHITECTURE DU MARBRE
 439 SOCIETE AVENTUS & CO AC
 440 SOCIETE BARE SERVICES EXPRESS CONGO .
 441 SOCIETE BJEL SARL
 442 SOCIETE CHINA JIANGSU INTERNATIONAL CONGO
 443 SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MONTE CRISTO Scimc
 444 SOCIETE CLAVIS ATLAS SERVICES
 445 SOCIETE COGEA

446 SOCIETE COLAMBANS SERVICES
 447 SOCIETE CONGO DEVELOPPEMENT CODEV
 448 SOCIETE CONGOLAIE DE BROSSERIE
 449 SOCIETE DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT
 450 SOCIETE DE CONSTRUCTION PONTS ET CHAUSSEES S.C.P.C

03/05/2023

451 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ENERGETIQUE AFRICAINE
 452 SOCIETE DE GESTION DES ENTREPOTS SOUS DOUANES SGED
 453 SOCIETE DEM - SERVICES .
 454 SOCIETE DES SERVICES ET D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES SERTECH-SARLU
 455 SOCIETE DES TRAVAUX PUBLICS FELYNA STP FELYNA
 456 SOCIETE EKODIS
 457 SOCIETE ENTREPRISE DE COMMERCE GENERAL MATSIMA LABO CONGO
 458 SOCIETE ERIDA
 459 SOCIETE ETOILE D'OR DANAYA
 460 SOCIETE FITEC
 461 SOCIETE FORCES JOINTES SERVICES
 462 SOCIETE FOURNITURES-BATIMENT FB
 463 SOCIETE GKA
 464 SOCIETE GRASCO
 465 SOCIETE INGENIERIE SERVICES ET DEVELOPPEMENT ISD
 466 SOCIETE INTERNATIONALE DE SERVICES Sis
 467 SOCIETE KIMIA .
 468 SOCIETE LCBTP
 469 SOCIETE LEONDRE INVESTISSEMENT
 470 SOCIETE LONDA CONTROL LTD
 471 SOCIETE LOUAMBA CLARISSE
 472 Société MARORA
 473 SOCIETE MATURE CONSTRUCT IMPACT MAT.CO
 474 SOCIETE METHODES ET TECHNOLOGIES INFORMATIQUES MTI
 475 SOCIETE MORORA INDUSTRIE
 476 Société MOSSET
 477 SOCIETE NASS SERVICES SARL
 478 SOCIETE NATIONALE D' ELECTRICITE SNE
 479 SOCIETE NIDSERVICES
 480 Société NOUVELLE SUNRISE
 481 SOCIETE NOVELL SSII SARL
 482 SOCIETE POPAY
 483 SOCIETE S2B .
 484 SOCIETE SANIF CONGO
 485 SOCIETE SCIG
 486 SOCIETE SOCOTRAPE
 487 SOCIETE SOGES
 488 SOCIETE SOLMUR/UDIREV
 489 SOCIETE TOUT NET TOUT NET
 490 SOCIETE TOUT PASSE .
 491 SOCIETE WEB FONTAINE
 492 SOCIETE ZHONG YUAN CONSTRUCTION
 493 SOCOFRAN ET M.B.T.P
 494 SOCOTRAPE
 495 SODEX-H-CONGO .
 496 SOMAC-SA
 497 SOTRAB
 498 SOTRACO
 499 SOTRIMEX NV
 500 SOURCE POABEYA INTERATIONALE (S.P.I SARLU)

04/05/2023

501 STE AB
 502 Sté CONGO EVOLUTION MULTI SERVICES
 503 STE COPLOM
 504 STE EMS
 505 STÉ EVARD COMMUNICATION
 506 STE JARDECO
 507 STE JBS
 508 STE MACK MOTOR
 509 STE SKY-TECH
 510 STE SOPRES
 511 STE TELE PLUS ELECTRONICS
 512 SYLLA BADEMBA P/C Ets SFS
 513 SYLLA ET FRERE
 514 SYLLA LASSANA
 515 TARGET
 516 TOUNTA Léon Serge
 517 TOURE Saouti
 518 TSAMBI JOSEPH
 519 TSAMOUKOUNOU Claude Evrard
 520 TSA-OKOU MODERO
 521 TSHIKUNGA - WA - TSHIKUNGA ALPHONSE
 522 TSUINI Edgard Rodolphe
 523 UNIVERSITE INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE UIB
 524 UNIVERSITE LIBRE DU CONGO ULC
 525 VOULA Abednego
 526 WORLD BUSINESS AFRIQUE SARL
 527 YOCKAH KOUBEHOUNDOU Yan Herman
 528 YOKA Bernard
 529 YOKA Bienvenu Ets YBA
 530 YOKA Brice Landry
 531 YOLI ALBON RODDY
 532 YOULA FABRICE
 533 YOUSOUF-INOUA .

SANTÉ

L'hôpital général Adolphe-Sicé continue d'améliorer ses offres de soins

La remise en activité du service d'odontostomatologie et de chirurgie maxillo-faciale à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire ainsi que la célébration de la Journée mondiale d'hémophilie ont lieu le 17 avril, en présence de Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la Population.

Afin de répondre à la vision du chef de l'Etat réitérée dans la préface de la Politique nationale de santé 2018-2030, dans laquelle il estime qu'il faut « garantir l'accès universel à tous à des services de santé de qualité et un état de santé optimal pour soutenir durablement la croissance et le développement du pays », l'hôpital général Adolphe-Sicé a pensé réhabiliter et équiper le bâtiment qui abrite le service d'odontostomatologie et de chirurgie maxillo-faciale afin d'offrir au personnel soignant de meilleures conditions de travail et aux malades des soins et des services de qualité. Un service qui comprend, entre autres, un vestibule qui servira aussi de bureau d'enregistrement de tous les malades, un bloc sanitaire moderne avec extraction d'air et annexe au vestibule comprenant quatre pièces distinctes : un hall, une douche et deux W.C, une partie technico administrative avec une salle d'attente humanisée servant également de dégagement et équipée de deux fauteuils confortables, des cabines dentaires, un cabinet de prothèse dentaire... « J'ose espérer que notre population n'osera plus se livrer aux bonimenteurs et à toutes sortes de pratiques qui compromettent sa santé. Car il faut noter que les affections bucco-dentaires dont les plus courantes sont les caries dentaires, les maladies parodontales graves, la perte de dents et les cancers de la cavité buccale, les saignements gingivaux chez les malades souffrant de l'hémophilie, constituent un problème de santé publique majeure, mais dont on parle peu », a dit Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé. « A travers ce service d'odontostomatologie et de chirurgie maxillo-faciale, l'hôpital général Adolphe-Sicé donne à la population du département de Pointe-Noire et ses environs les possibilités d'améliorer sa santé bucco-dentaire », a-t-il ajouté.



Le ministre Gilbert Mokoki visitant les stands érigés à l'occasion de la Journée mondiale d'hémophilie. Adiac

L'hémophilie, un trouble congénital de la coagulation du sang

« Accès pour tous : la prévention des saignements comme référence mondiale de soins », tel a été le thème de la Journée mondiale de l'hémophilie célébrée à Pointe-Noire. Hématologue et président du comité de direction de l'hôpital général Adolphe-Sicé, le Pr Alexis Elira Dokekias a présenté à l'auditoire l'hémophilie lors de l'exposé fait à cette occasion. L'hémophilie, a-t-il dit, est un trouble congénital de la coagulation du sang causée par un déficit en facteur de coagulation. C'est une maladie rare touchant essentiellement les sujets de sexe masculin. Non dépistée, elle peut entraîner de complications hémorragiques sévères

et causer la mort à t-il dit. Ses signes et symptômes suspects sont les saignements prolongés (après coupures, chirurgie...) et répétés spontanés, abondants et prolongés, saignements prolongés de gencives ou suite à une extraction dentaire, saignements prolongés après circoncision... La fédération mondiale de l'hémophilie, a-t-il renchéri, recommande vivement d'utiliser des concentrés recombinants ou dérivés de plasma viro inactivé en vue du traitement de l'hémophilie et d'autres troubles de la coagulation génétique. Elle fait don de ces produits aux pays à ressources limitées. Président de l'Association congolaise de l'hémophilie, Jean-Paul Léonard

Ngoukoulou, hémophile, a témoigné sur la vie du patient souffrant de cette maladie et dont l'existence est faite des hospitalisations fréquentes, de la stigmatisation et du rejet par des proches et parents. En s'adressant à l'autorité gouvernementale, il a plaidé pour la mise en place de la première unité déconcentrée des traitements à l'hôpital général Adolphe-Sicé pour anticiper aux réponses à la survenue des crises de nuit ou le week-end et à la prise en charge médicale quotidienne des patients. En délivrant le message du gouvernement à l'occasion de cette journée, le ministre Gilbert Mokoki a déclaré : « Le gouvernement de la République, sensible à l'appel visant à rassembler et défendre un meilleur accès aux traitements de soins, mettra un accent sur un meilleur contrôle et une meilleure prévention des saignements de toute personne atteinte d'un trouble de coagulation. Aussi, le ministère de la Santé et de la Population œuvrera pour le dépistage précoce de la maladie pour un meilleur suivi, ainsi qu'aux traitements plus qu'actifs pour aider les personnes atteintes à bénéficier d'une meilleure qualité de soins ».

La remise d'un don de matériel technique par le ministre de Santé et de la Population au directeur général de l'hôpital Adolphe-Sicé a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

Congo
Congo Environmental Services SAU
M'pila-Face au Garage, Administratif
Brazzaville, République du Congo
congo@averda.com



Brazzaville, le 18 avril 2023

SUJET DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Averda en pourparlers avec les autorités congolaises concernant les opérations et les projets futurs de la société dans le pays.

La société Averda est actuellement en pourparlers avec les autorités congolaises, selon les termes mis en place par la mairie de Brazzaville, afin d'arriver à un consensus satisfaisant pour toutes les parties prenantes concernant les opérations et les projets futurs de Averda dans le pays.

Dans l'attente d'une régularisation contractuelle qui, nous l'espérons, interviendra dans les plus brefs délais, Averda continue de démontrer son engagement auprès des citoyens congolais et c'est pourquoi plusieurs camions de collecte Averda sont en train d'être acheminés à Brazzaville.

Nous tenons à remercier tous les citoyens pour leur patience.



AVIS DE RECHERCHE



M. Kibinda Nike, résident à Pointe-Noire au quartier Mvoumvou, répondant au n° Tél. : 06 509 04 64 recherche son neveu Nsala Mabelé Judy-Igor Hanamaël, fils de Loufouakazi Judith, âgé de 15 ans, est sorti du toit parental pour l'école, le Jeudi 13 avril 2023, n'est toujours pas de retour. M. Kidinda Nike demande à toute personne l'ayant croisé de le contacter immédiatement, une récompense lui est réservée.

Denis Sassou N'Guesso à l'Opinion : « Nous œuvrons à la stabilité de notre sous-région »

Comment se porte le Congo ? Le sentiment « antifrçais » y est-il perceptible ? Quel est l'état de la situation en Afrique centrale ? Que pense le Congo de la présence du groupe paramilitaire Wagner en Afrique, de la guerre en Ukraine, et comment le pays entend-il poursuivre son action en faveur des initiatives de lutte contre le dérèglement climatique à sept-huit mois de la tenue à Brazzaville, pour la seconde fois, du sommet des trois bassins -Amazonie, Bornéo Mékong, Bassin du Congo- ?

Pour répondre à cette série de questions d'actualité, le président de la République était face à Nicolas Beytout, directeur général du quotidien français l'Opinion qui a mené cet entretien à Brazzaville, le 15 avril, en prévision du forum « Business avec l'Afrique : l'heure du new deal », organisé le 18 avril, à Paris, à l'initiative du Conseil français des investisseurs en Afrique-CIAN. Attaché à la stabilité du continent et de la sous-région d'Afrique centrale, Denis Sassou N'Guesso a, au sujet des crises en Centrafrique et à l'Est de la République démocratique du Congo, déclaré œuvrer aux côtés de ses homologues chefs d'Etat au retour de la paix et de la sécurité. Il s'est aussi appesanti sur la situation nationale. Décryptage.

« Assez bien »

Première question directe, et première réponse de même nature, le président de la République a répondu « le pays va assez bien » à la question que lui a posée Nicolas Beytout sur la situation du Congo. Denis Sassou N'Guesso a étayé sa réponse en rappelant le « contexte difficile » de la crise économique et financière survenue en 2014 du fait de la chute des prix des matières premières, et principalement du pétrole, et souligné les efforts accomplis pour redresser la situation : « Vous vous souvenez de l'effondrement des prix de pétrole en 2014, le Congo était naturellement très touché. Cette année-là, le Congo avait atteint un taux de croissance de plus de 6%, mais avec cet ef-

Nous avons un dispositif qui peut rassurer tous les investisseurs potentiels

fondement, le Congo est entré en récession - moins de 10% de taux de croissance en 2016- mais nous avons développé beaucoup d'énergie pour faire face à cette situation. Vers 2019, nous avons commencé à relever la tête, car de moins 10% de taux de croissance, nous sommes passés à 1% mais c'est la pandémie de covid-19 qui nous rattrape et replonge à nouveau le pays dans la récession avec, en 2020, moins 6% de taux de croissance. Pendant cette période difficile, notre peuple a fait preuve de résilience et le gouvernement a pris des mesures fortes, parmi lesquelles le confinement, la fermeture des frontières, pour aider la population à garder la tête hors de l'eau ».

« Crise alimentaire, inflation »

La guerre en Ukraine a eu deux effets contradictoires : le côté « positif », la remontée des cours du pétrole et le côté négatif, la flambée des prix des denrées alimentaires. Sur les dispositions prises en relation avec cette situation, le chef de l'Etat a indiqué : « Devant cette autre crise, le gouvernement a apporté de l'aide aux ménages sous diverses formes dont la subvention des produits alimentaires. En 2022, le taux de croissance est passé à 2,5% et pour 2023, nous l'espérons à quelque 3%. Il faut aussi rappeler le fait que le pays vit en paix, c'est important de le souligner, car c'est dans ce climat de paix que nous avons, en 2021, organisé l'élection présidentielle et des élections législatives et locales ».

« L'axe Paris-Brazzaville »

Quel bilan tirer de la visite du président Emmanuel Macron à Brazzaville ? « Nous avons eu un bon entretien dans cette même pièce (salle des ambassadeurs du Palais du



Le président Denis Sassou N'Guesso, lors de l'entretien avec Nicolas Beytout, le 15 avril, au Palais du peuple/DR

peuple, Ndlr). Je pense que les relations entre la France et le Congo sont bonnes. Elles sont profondes, historiques ; elles sont politiques, économiques et culturelles. J'ai rappelé au président Macron que le général de Gaulle est venu au Congo trois fois et que c'est dans ce bâtiment-ci, en 1940, qu'il a déclaré Brazzaville capitale de la France libre. En 1944, c'était la conférence de Brazzaville sur la perspective des indépendances africaines, puis en 1958, il a prononcé le discours de la fondation des relations des pays indépendants d'Afrique avec la France. Nous avons, avec le président Macron, donné de bonnes perspectives à notre coopération ».

Le climat des affaires au Congo

L'entretien conduit par l'Opinion ayant vocation à être diffusé pendant le déroulement du forum du CIAN, la question est posée au président de la République d'évoquer les attentes du Congo envers les entreprises françaises : « Le Congo a mis en place un plan national de développement 2022-2026, j'ai parlé d'un contexte de paix et de sécurité dans le pays ; nous avons un dispositif qui peut rassurer tous les investisseurs potentiels, en particulier l'adoption par le Parlement d'une loi qui définit les modalités du partenariat public-privé. Nous pensons que notre pays a un potentiel important et nous mettons l'accent sur le développement de l'agriculture au sens large. Le Congo dispose de 10 millions d'hectares de terres cultivables, et seulement 5% sont exploitées. Nous mettons l'accent sur les zones économiques spéciales, notamment celle de Pointe-Noire qui a démarré ; sur l'industrie, la transformation des produits agricoles sur place, tout comme celle du bois. Nous avons 22 millions d'hectares de forêt, soit 10% du Bassin du Congo. Nous mettons aussi l'accent sur le numérique, sur les infrastructures de base dans la production de l'électricité, donc il y a un éventail important de possibilités. Nous avons pris des dispositions pour la protection des investissements, le rapatriement des profits ». Enfin, le chef de l'Etat a indiqué qu'au moins deux cents entreprises françaises sont implantées au Congo, parmi lesquelles Total spécialisée dans l'exploitation pétrolière. Il a ajouté que les domaines ouverts aux investisseurs étrangers sont variés, en citant le tourisme et les atouts dont dispose le Congo.

Sentiment « antifrçais ? »

Touché-t-il le Congo, comme on le dit pour d'autres pays d'Afrique francophone ? Pour le président Denis Sassou N'Guesso, sur cette question il vaut mieux parler de « volonté d'établissement d'un type nouveau de relations gagnant-gagnant » dans lequel chaque partie trouve son compte, que de sentiment antifrçais. « Je ne dirai pas que la France ne fait pas assez mais si les peuples en Afrique le demandent avec force, c'est peut-être que quelque part quelque chose coïncide. Je pense qu'il faut fonder différemment cette relation entre la France et l'Afrique, puisque comme on l'entend dire, en France, « la France-Afrique c'est fini », à supposer qu'il s'agissait d'un schéma monté au profit de l'Afrique, ce dont je ne suis pas sûr, alors s'il n'y a plus de France-Afrique, peut-être qu'il faut bâtir une autre forme de relation un peu plus équilibrée, plus respectueuse des identités des uns et des autres, avec une belle vision pour l'avenir ».

La sécurité régionale

Sur la question de la sécurité dans la sous-région d'Afrique centrale, la France et le Congo jouent un rôle commun. Le chef de l'Etat congolais est-il inquiet de la situation à l'Est de la République démocratique du Congo, de la « pression » qui vient du Mali et du Niger ? Denis

Il faut bâtir une autre forme de relation un peu plus équilibrée

Sassou N'Guesso : « Oui, il y a des raisons d'être inquiets, nous souhaitons que tous les peuples d'Afrique et du monde vivent en paix. La situation qui prévaut, par exemple, en RCA (République centrafricaine, Ndlr) depuis longtemps -j'étais médiateur dans ce dossier pendant quelques années- nous souhaitons à ce pays plus de stabilité, plus de paix, et c'est le cas aussi pour la RDC. Nous sommes préoccupés par ces questions et travaillons avec les autres dirigeants africains parce que nous sommes membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ».

Rôle « trouble » de certaines grandes puissances ?

La relation entre les grandes puissances et l'Afrique est un sujet important. La question est posée au président Denis Sassou N'Guesso du rôle « trouble » de certaines d'entre elles, en

particulier la présence de la société paramilitaire Wagner jugée proche de la Russie. Denis Sassou N'Guesso : « En Afrique des rôles troubles on en a connu plusieurs, sinon la catastrophe de Libye n'aurait pas entraîné tout le désastre dans le Sahel, s'il n'y avait pas ici et là des rôles troubles ». En sa qualité de président du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, le chef de l'Etat a fait des projections sur ce dossier : « L'Union africaine nous a confié, dans le cadre du comité de haut niveau, la mission d'organiser la conférence de réconciliation libyenne

En Afrique des rôles troubles on en a connu plusieurs

inclusive, nous souhaitons qu'elle se tienne cette année ; d'après l'Union africaine, et c'est aussi notre avis, ce serait le préalable pour l'organisation d'élections crédibles en Libye, et dont les résultats seraient acceptés par toutes les parties. »

Conflit ukrainien, solution africaine ?

Le Congo s'est abstenu à deux reprises de condamner l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Pourquoi ? Denis Sassou N'Guesso : « Parce que nous vivons cette situation en Ukraine comme un moment complexe, et nous pensons que c'est par la voie diplomatique, par des négociations que l'on pourrait trouver une issue et non pas par la guerre, la condamnation des parties et leur exclusion du débat international. Nous pensons que si l'Afrique, avec son expérience de la palabre, peut apporter sa voix à la recherche de la solution en Ukraine, ce serait une bonne chose. Si les deux parties acceptent une initiative africaine, oui, je serai partisan de la recherche de solution par la négociation ».

Sommet des trois bassins

Vous allez recevoir le sommet des trois bassins (Amazonie, Bornéo Mékong, Bassin du Congo, Ndlr), d'autres régions du monde sont aussi concernées par les questions de forêt et d'eau, voulez-vous être le chef de file de ce mouvement ? Dans sa réponse, le président de la République a rappelé son engagement en matière de climat qui remonte aux années 1980, puis annoncé que ce sommet, initialement prévu au mois de juin, est repoussé à octobre-novembre de cette année, avant de préciser : « Oui, parce que nous sommes à la présidence de la Commission climat du Bassin du Congo, c'est une décision de l'Union africaine, mais ce sera pour la deuxième fois que nous organiserons le sommet des trois bassins et le secrétaire général des Nations unies est d'accord avec nous, et très mobilisé pour que nous organisions ce sommet. Nous avons déjà pris contact avec les autorités brésiliennes, avec les autorités indonésiennes et les consultations se poursuivent. »

Quelle image retenir du Congo ?

Nicolas Beytout : monsieur le président, s'il y a une image que vous avez envie que les gens retiennent quand ils pensent au Congo, c'est laquelle ? Denis Sassou N'Guesso : « Un pays en paix, avec des institutions stables, qui a un potentiel énorme, une population jeune, scolarisée à plus de 80% ; donc un pays qui a son avenir ! ».

Entretien repris de l'Opinion pour Les Dépêches de Brazzaville par Gankama N'Siah